



REMISE DES PRIX A.S.A.C.Champagne 2014

ART. 1 : L'ASACC organise pour ses licenciés 2014, un challenge dénommé « **Remise des Prix A.S.A.C.Champagne. 2014** ». Ce challenge récompensera tous les concurrents ayant retourné le bulletin de participation ci-joint dans chacune des disciplines suivantes :

- RALLYCROSS, CAMION CROSS, AUTOCROSS, CROSS-CAR et FOL'CAR
- CIRCUITS
- COURSES DE COTE ET SLALOM
- RALLYES PILOTES
- RALLYES COPILOTES
- Quelque soit la discipline, un challenge féminin tiendra compte des points acquis par nos licenciées.
- Pour 2014, est également maintenu le challenge Commissaire explicité à l'art. 8.

ART. 2 : Seront prises en compte les épreuves inscrites à un calendrier FISA ou FFSA s'étant déroulées en 2014, mais seulement les 6 meilleurs résultats plus les points marqués selon les mêmes règles lors de la finale de la discipline concernée seront retenus pour le classement final.

ART. 3 : Les résultats avec les justificatifs officiels (palmarès, règlement, confirmation d'engagement) seront adressés au plus tard pour le **19 JANVIER 2014** date de réception à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE CHAMPAGNE

ZA Commerciale de DIZY, 9 chemin des bas Jardins 51530 DIZY

Ou Fax 03 26 58 12 72, Mail contact@asac-champagne.fr

ART. 4 : Ne pourront participer au « CHALLENGE ASACC 2014 » que les pilotes licenciés à l'ASACC, à jour de cotisation 2014 et non classés dans les trois premiers d'un Championnat de France ou d'une Coupe d'Europe ou du Monde - lesdits pilotes seront les récipiendaires d'un ou plusieurs trophées.

ART. 5 : CALCUL DES POINTS : Le classement se fera en fonction du cumul des points acquis à la participation et aux classements des épreuves avec coefficients selon le mode suivant :

A/ RALLYES, COURSES DE COTE, SLALOMS

	CLASSE	GROUPE	SCRATCH
1er	9 pts	8 pts	3 pts
2eme	7 pts	5 pts	2 pts
3eme	5 pts	3 pts	1 pt
4eme	3 pts	2 pts	
5eme	2 pts	1 pt	
6eme	1 pt		

Les points attribués aux finales des Coupes de France seront attribués en fonction du CLASSEMENT SCRATCH, GROUPE et CLASSE de cette épreuve et non du classement des COUPES DE FRANCE, selon le barème ci-dessus.

B/ CIRCUITS AVEC CLASSEMENT UNIQUE (TROPHEES, RALLY-CROSS, CAMION CROSS ET CROSS-CAR) :

1er	2eme	3eme	4eme	5eme	6eme
20 pts	15 pts	12 pts	10 pts	8 pts	7 pts
7eme	8eme	9eme	10eme	11 ^{eme}	12eme
6 pts	5 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1 pt

C/ CIRCUITS AVEC CLASSEMENTS «SCRATCH+CLASSE », AUTO-CROSS ET FOL'CAR :

1er	2eme	3eme	4eme	5eme	6eme
17 pts	12 pts	8pts	4 pts	3 pts	2 pts

D/ COEFFICIENTS:

EPREUVE REGIONALE	: 1,0
EPREUVE NATIONALE ET INTERNATIONALE	: 1,5

E / A CHAQUE PARTICIPATION il sera alloué un nombre de points égal aux coefficients déterminés ci-dessus.

Pour les pilotes et les copilotes ayant participé à une Finale d'une des Coupes de France, la participation à ladite finale permettra de marquer 10 points.

ART 6 : Tous les licenciés VH se verront remettre un trophée pour leur participation à une ou plusieurs épreuves régionales, nationales et internationales.

ART 7 : Pour 2014, est également maintenu le challenge Commissaire. Tous les commissaires de l'ASACC ayant officié sur les épreuves ou meetings de l'association seront récompensés par une coupe ou un trophée.

ART. 8 : La participation au CHALLENGE de l'ASACC implique l'acceptation et le respect de son règlement. Tout litige transmis au bureau de l'ASACC avant le 19 JANVIER 2014 sera soumis au bureau de l'ASACC dont les décisions seront sans appel. En cas d'ex-aequo, chaque cas sera examiné par le Bureau de l'ASACC.

ART.9: La remise des PRIX se fera le :

VENDREDI 23 JANVIER à 19h
Au musée de l'Automobile de Reims
84 Avenue Georges Clemenceau - 51100 Reims